

SERMENTIZON INFOS



Madame, Monsieur,

Voici l'année 2024 qui débute. Une année qui sera plus longue (année bissextile) et plus sportive (Jeux olympiques et paralympiques). Pour ceux qui s'intéressent à l'horoscope chinois, c'est l'année du dragon, animal mythique qui symbolise le pouvoir, la noblesse et le succès.

Pour Sermentizon, le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Mme Elisabeth BRUNEL et M. Julien CHORAO, habitants de la commune sont nos agents recenseurs. Merci de leur réserver un bon accueil et de respecter les consignes pour les retours (papier ou internet). Ceux qui ne se feraient pas recenser dans la période établie par l'INSEE pénaliseraient la commune de façon financière. En effet, un élément important de la dotation de fonctionnement versée par l'état aux communes dépend du nombre d'habitants. **Un acte de citoyenneté ne coûte rien !**

Pour bien commencer l'année, le conseil municipal vous invite à la traditionnelle soirée des vœux le samedi 27 janvier à 18h00, à la salle des fêtes. Les associations présenteront leurs activités de l'année, les bébés nés en 2023 recevront un cadeau et les nouveaux arrivants pourront se présenter s'ils le souhaitent. **Un acte de convivialité fait du bien !**

Dans ce Sermentizon infos, vous trouverez une partie concernant les divagations d'animaux et des nuisances visuelles et autres vitesses excessives. Je tiens à rajouter qu'aux alentours du 11 novembre un obus ornant le monument aux morts du cimetière à disparu, certainement volé. Compte tenu de la symbolique, je suis bien évidemment allé déposer plainte en gendarmerie. **Un acte d'incivilité n'apporte que nuisances aux autres et certainement pas grand-chose à soi !**

J'espère de tout cœur que Tolérance, Bienveillance et Humanisme seront les lignes directrices de cette année 2024.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé pour vous et vos proches.

Serge THEALLIER

06.43.41.09.91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

Comité de rédaction

Emilie Bilisari
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier

Quoi de neuf sur la commune

Chapelle

La rénovation de la chapelle du cimetière s'est terminée tout début janvier 2023 ! Toiture, façades et vitraux ont retrouvé un air de jeunesse.

Les travaux ont été engagés par la Direction de la Conservation des Monuments et des Collections du CMN pour assurer la préservation et la transmission de ce patrimoine aux générations futures.



Terrain de jeux

Le projet de rénovation du terrain de jeux situé derrière la Mairie est en cours de finalisation. Les enfants de la commune pourront bientôt venir profiter des multiples installations. Une inauguration sera organisée où les enfants seront invités à venir tester toboggans, panneaux ludiques, table de ping-pong et jeux à ressort.

Pour information, ces travaux de rénovation représentent un investissement pour la commune de 56 000€.

Travaux de voirie

L'année 2023 a permis la rénovation de quelques chemins de la commune. Comme évoqué dans les précédents bulletins, des travaux ont eu lieu à Provarelle, Gerbeau, aux Portes et dans le Bourg.



A ces travaux se sont ajoutés quelques aménagements de fossés et une remise en état des goudrons dans le lieu-dit du Pialoux suite aux travaux du SIEA Rive Gauche de la Dore.

Le syndicat a en effet procédé à des travaux de modernisation du réseau et à la sortie de quelques compteurs dans ce lieu-dit.

Pour l'ensemble de ces travaux liés à la rénovation et remise en état du réseau voirie la commune a dépensé 40000€

En 2024, de nouveaux doivent être effectués à la suite de la réalisation en 2023 d'un diagnostic voirie qui détermine les priorités en matière de remise en état. Il est toujours possible de porter à notre connaissance les éventuelles difficultés que vous rencontrez afin que nous puissions étudier les possibilités d'aménagement pour y remédier.



Bibliothèque municipale

A l'occasion du « P'tit marché » du 1^{er} juillet 2023, la boîte à livres installée sous la halle a été inaugurée. Sous la houlette de Christine Vayssière, responsable de la bibliothèque municipale, les bénévoles ont créé à partir de mobilier de récupération une étagère à livres. Installée sous la halle, à l'abri des intempéries, cette boîte à livres permet à tous de découvrir des livres, des histoires, des sujets et des auteurs.



Le « P'tit marché »

a prévu de revenir à Sermentizon dès le mois d'avril.



Conférence

Une conférence sur le frelon asiatique a eu lieu le 14 avril en présence de plus de 70 personnes. Animée par Jean-Luc Borot, bénévole au Groupement Départemental Sanitaire Apicole (GDSA) et complétée par Julie Godard responsable de l'entreprise Farago qui intervient dans la destruction des nids, cette conférence a permis aux participants de découvrir cet insecte prédateur et envahissant qui s'est largement installé sur le territoire en l'espace de 2 ou 3 ans.

Spectacle grandiose à Aulteribe



Dans le cadre du programme d'actions d'éducation artistique et culturelle développé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, la restitution du travail sur le thème « des arts de la table » a pris place au château d'Aulteribe samedi 6 mai. Plus de 800 personnes ont participé aux différentes animations.

Le Téléthon



Grâce à la paella du Téléthon qui a eu lieu le samedi 11 novembre dernier à la salle des fêtes de



Sermentizon, ainsi qu'aux dons récoltés, le service social de la Mairie a pu faire remonter 2142 euros à la coordination départementale Téléthon du Puy-de-Dôme.

Merci pour votre participation toujours aussi précieuse et rendez-vous le samedi 16 novembre 2024, pour continuer notre dorénavant traditionnelle rencontre culinaire au profit des malades.

on vous donne d'ores et déjà

Mais aussi, l'année 2024 a été ponctuée par de nombreuses autres animations ...

Deux pièces de théâtre, des concerts, une conférence sur la vie de l'arbre, des soirées contes, la fête patronale avec un repas, vide grenier, fête du chien guide, des repas et plusieurs animations au château d'Aulteribe avec une exposition de photos à découvrir jusqu'à fin mars.



Festival de piano au château



Fête du chien guide



Soirée contes dans le bourg

Animations au château



Contes au château



Repas des aînés à la salle des fêtes



À savoir



Devoirs et obligations de tout propriétaire d'un animal Responsabilité

Article 1385 du code civil : le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Nuisances

Article 222-16 du nouveau Code pénal : agressions sonores, concernent le propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements de ses chiens à chaque passage de piétons. Le Code pénal prévoit une peine d'un an de prison et **15 000 € d'amende**

Divagation

Article 213-1 du Code rural : un chien est considéré comme **divagant** : s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ; s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ; s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

En conséquence, les chiens et les chats ne peuvent circuler qu'aux conditions suivantes : Etre vaccinés contre la rage; être identifiés par tatouage; être sous la surveillance directe de leur propriétaire.

MECANIQUE SAUVAGE

La mécanique dite « sauvage » consiste en la réparation d'organes moteurs, de carrosserie, de mécanique de gros œuvre pratiquée sur les véhicules terrestres à moteur. Elle est interdite sur la voie publique ainsi que sur les espaces privés ouverts au public. Ces réparations peuvent porter atteinte à l'environnement par le déversement de substances nocives en tout genre. De plus, l'activité de garage sauvage, en raison des bruits de mécanique et de moteur, nuit à la tranquillité publique.

Véhicules abandonnés et sanctions

Abandonner un véhicule constitue une infraction au Code de la route. En effet, cela peut être passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. De plus, le propriétaire du véhicule abandonné peut être tenu responsable des coûts liés à l'enlèvement et à la destruction du véhicule.

Ces épaves peuvent être gênantes à plusieurs titres :

Tout d'abord visuellement, les voisins peuvent en éprouver une gêne certaine. - **Les fluides contenus dans le véhicule peuvent se répandre sur le sol et le polluer, ainsi que les nappes phréatiques.** De plus, en s'oxydant, la carrosserie peut également présenter un caractère polluant.

Ces mesures visant les véhicules présents sur une propriété privée ne sont qu'une transposition de ce qui existait déjà concernant ceux sur la voie publique.

Soyez prudents pour vous et pour les AUTRES !

L'absence de panneaux de limitation de vitesse dans la traversée du bourg, des villages ou sur les routes sinueuses de la commune, ne signifie pas que tout est possible.

Si la visibilité est inférieure à 50 mètres (ce qui est le cas dans la traversée de nombreux villages de la commune et dans les virages), il est préconisé de **réduire sa vitesse à 50km/h.**

Un animal, un enfant peut traverser ou un véhicule peut déboucher d'un garage. Alors, si vous aller trop vite, **VOUS NE POURREZ PAS VOUS ARRETER !**



Calendrier des collectes des déchets 2024

Sermentizon • Néronde-sur-Dore

Courpière (nord)



Consignes de tri au dos



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le **MERCREDI**



Emballages recyclables (bac jaune) : **1 VENDREDI sur 2**

Rappel : la collecte des déchets sur ces Communes (ou secteurs) s'effectue uniquement en bac de regroupement. Ces jours sont communiqués à titre indicatif.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L FÉRIÉ	1 J	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M FÉRIÉ	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FÉRIÉ	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FÉRIÉ	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FÉRIÉ	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 S	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 S	31 D	31 M	31 V	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D FÉRIÉ	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J FÉRIÉ	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S	40	31 J		31 M



Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certains jours de collecte ayant lieu un jour férié sont rattrapés, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

Courpière (nord) : Chemin de la tour du Maure, Domaine de Liche, Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
Lieux-dits : Bonnecontre, Les Chaumies, Les Chenevrières, Limarie.

Consignes de tri des bacs jaunes (tous les emballages)

► **Papiers, cartons, emballages en carton :** journaux, magazines, livres, briques, cartonnets, boîtes...



► **Tous les emballages en plastique :** flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes...



► **Tous les emballages en métal :** boîtes, conserves, aérosols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...



Info tri :
04.73.53.93.08

DANS LE BAC JAUNE EN VRAC...

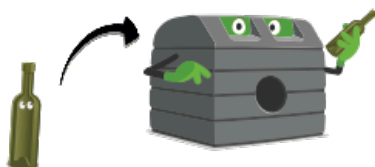


Pensez à plier vos cartons et à les mettre **DANS** les bacs !

Interdit aussi à côté des bacs !

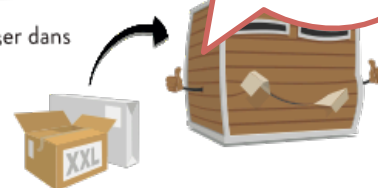
Où déposer le verre ?

Merci de le déposer dans les conteneurs.
Interdit dans les bacs.



Et les gros cartons ?

Vous pouvez les déposer dans les colonnes à cartons réparties sur TDM ou en déchèterie.



Que faire des déchets alimentaires ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, trier ses déchets alimentaires est une obligation réglementaire. **TDM met à disposition gratuitement 1 composteur par foyer.**
Commande sur www.valtom63.fr/module-composteurs/
Des composteurs collectifs sont en cours d'installation dans les quartiers et villages.



4 déchèteries réparties sur le territoire

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques, meubles, gravats, bois, plâtre, batteries... :

- Thiers (ZI de Matussière)
- Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache)
- Courpière (ZI de Lagat)
- Saint-Rémy-sur-Durolle (300 route des Roses Trémières)

du lundi au samedi
9h15 - 12h / 13h30 - 17h15
(sauf juillet / août : 7h30-14h)



Et aussi...

- Collecte des encombrants à domicile (service gratuit) : dates et lieux prévus sur demande au 04.73.80.26.60*
- Broyage des déchets de jardin à domicile (sur demande, service gratuit) : 04.73.80.26.60* (*ACTYPOLES-Thiers)
- Stop-pub : pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou le service déchets de TDM au 04.73.53.93.08



Collecte des encombrants ménagers en 2024

Collecte, mode d'emploi : Inscrivez-vous auprès d'Actyroles : 04.73.80.26.60 (standard téléphonique ouvert du lundi au jeudi) et on vous expliquera comment faire.

A savoir : Selon leur état, les encombrants et objets collectés pourront être réemployés. Une bonne raison de faire appel à Actyroles !

Réduire ses déchets

Sur les 241 kg de déchets issus des déchèteries par habitant en 2020, plus de 48 kg sont des déchets verts. Mais pourquoi ne pas les laisser dans le jardin ? Le paillage, qui consiste à couvrir le sol avec des tontes de gazon, des végétaux broyés (taille de branchage) ou des feuilles mortes, permet de réduire l'évaporation dans le potager, limite la repousse des mauvaises herbes. Le mulching est une technique de tonte sans ramassage d'herbe qui évite d'importantes quantités de déchets de jardin.

Un service de broyage de déchets de jardin à domicile, gratuit, est proposé par TDM. Pour prendre rendez-vous, contactez Actyroles-Thiers au 04 73 80 26 60.

Planning des collectes 2024 pour Courpière, Sermentizon, Néronde sur Dore :

- Mardis 6, 13 et 27 février
- Mardi 12 mars
- Mardi 16 avril
- Mardi 21 mai
- Mardi 11 juin
- Mardi 9 juillet
- Mardi 27 août
- Mardi 10 septembre
- Mardi 8 octobre
- Mardi 5 novembre
- Mardis 3 et 17 décembre



Le compteur d'eau est sous **vos** responsabilités que vous soyez locataire ou propriétaire.

Le gel et les fuites d'eau occasionnées peuvent causer d'importants dégâts sur votre installation de plomberie et dans votre habitation. Pour éviter ces désagréments et des frais importants dont le remplacement du compteur, veuillez suivre ces conseils :



COMPTEUR A L'EXTERIEUR : ISOLER LE CORRECTEMENT

Pour le protéger contre le gel, utiliser des plaques de polystyrène.

Ne surtout pas utiliser des matériaux qui absorbent l'humidité (Laine de verre, paille)

COMPTEUR A L'INTERIEUR : EVITER LES COURS EN D'AIR

ABSENCE PROLONGEE : VIDANGER TOUTE L'INSTALLATION

Enlever toute l'eau présente dans les canalisations. Vous pouvez utiliser le purgeur en aval du compteur. Attention, il faut bien penser à refermer les 2 purges.

INSTALLATION EXTERIEUR : VIDANGER TOUS LES ROBINETS



L'Espace France Service vous informe qu'une permanence DGFIP se tiendra le vendredi 9 février de 9h00 à 12h00 au sein de l'Espace France Service de Courpière.

Un agent des Finances Publiques vous recevra sur Rendez-vous.

N'hésitez pas à solliciter EFS pour être accompagné à la prise de rendez-vous (site impot.gouv.fr et/ou sur votre espace personnel)

Adresse :

Place Jean Payre - 63120 - Courpière

Tél : 04 15 80 00 12

Mail : efscourpiere@cctdm.fr

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable



INVESTISSEMENTS ANNUELS : LE PROGRAMME DE TRAVAUX 2023

Montant des travaux :

324 000 € HT dont **130 000 €** de subvention du CONSEIL DEPARTEMENTAL

Maîtrise d'œuvre : **SOCAMA**

Entreprises : **SCIE - DELAVET**

- Renouvellement de canalisations d'eau potable fuyarde : plus de 10 fuites réparées sur le secteur depuis 2022
230 ml en PVC 90 dans le village de La Rodde - **ISSERTEAUX**,
- Renouvellement de canalisations d'eau potable en amont des travaux d'aménagement du bourg sur 260 ml (dont 240 ml en PVC 160) dans le bourg à **ISSERTEAUX**,
- Renforcement de canalisations d'eau potable sur un secteur fuyard sur 610 ml en Fonte 250 entre La Roche et le Bourg à **BONGHEAT**,

UN TRAVAIL QUOTIDIEN POUR LIMITER LES PERTES EN EAU SUR LE RESAU D'EAU POTABLE



Les agents du SIAEP Rive Gauche de la Dore travaillent au quotidien pour améliorer le rendement du réseau afin de limiter le volume d'eau potable perdu au niveau de ses 378 km de canalisations.

Sur l'année 2022, le rendement du réseau est supérieur à 80 %. Les fuites sont donc de l'ordre de 20 % : pour 5 litres d'eau mis en distribution, 1 litre d'eau revient au milieu naturel sans passer par le consommateur.

La première localisation se fait grâce à l'analyse des consommations (débit journalier et nocturne) des compteurs de sectorisation qui sont télésurveillés. L'ensemble du réseau de distribution du SIAEP comprend 30 secteurs de consommation.

Ensuite, il faut réaliser un travail fastidieux : la recherche de fuite.

Dans certaines situations, l'eau ne sort pas à l'endroit de la fuite... Malgré des systèmes d'écoute au sol, il est difficile de la localiser précisément. Elle peut suivre un drain, un réseau d'eaux pluviales ou même remplir un étang. En mars 2023, nous avons localisé une fuite d'eau à Saint Dier d'Auvergne grâce à un passage caméra dans le réseau d'eaux pluviales.



La dernière étape est la réparation de la fuite, cela nécessite des engins de terrassement et de procéder à une coupure en eau pendant les travaux. A Isserteaux, en février 2023, nous avons dû intervenir malgré la neige. A Courpière, la fuite se trouvait sous un ouvrage maçonné.

Depuis le début de l'année 2023, les agents techniques ont procédé à la réparation de **plus de 60 fuites**.

Cette année particulièrement sèche a créé des mouvements de terrains. Au vu de la raréfaction de la ressource et du coût de l'énergie, nous essayons d'optimiser le fonctionnement de nos réseaux.

Bibliothèque municipale



L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite une belle année !

Nous avons fait des acquisitions cette année et beaucoup de nouveautés vous attendent pour vous transporter dans les univers de votre choix !

Et il est encore temps de participer au prix Passeurs de Mots. Vous avez jusqu'à fin mars pour lire les cinq romans sur le thème de l'humour.

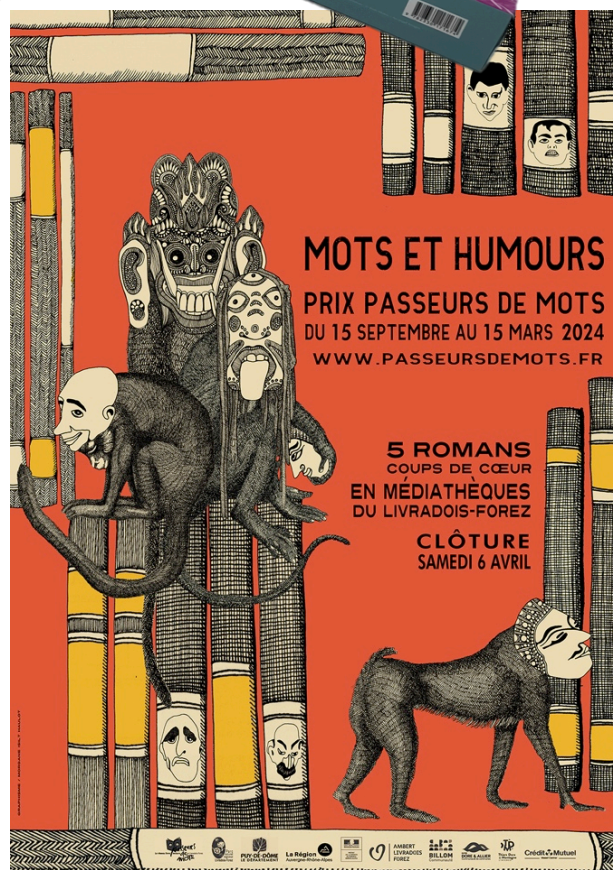
Un grand projet nous attend en 2024, nous vous en parlerons dans le prochain bulletin.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour agrandir l'équipe. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir nous voir.

A bientôt

Yvette, Nicole, Catherine, Raymonde et Christine

Bibliothèque de Sermentizon - Ecole de Sermentizon
Horaires d'ouverture : Mercredi 15h00 - 17h00 et Samedi 9h30 - 11h30



Depuis un an, les bénévoles de la bibliothèque ont fait du tri, rajouté les propositions de livres, elles participent à des événements en partenariat avec le château d'Aulteribe comme des soirées contes qui se sont déroulées dans le bourg de Sermentizon mais aussi au château... Elles ont le projet de faire des expositions, d'inviter des auteurs ...

En 2024, elles proposent aussi d'apporter des livres à domicile pour les personnes âgées. N'hésitez pas à les contacter, elles se feront un plaisir de vous trouver d'excellents livres pour vous divertir.

La vie des associations

Le comité des fêtes

Repas dansant « année 80 », 25 février 2023

Nous avons réunis une centaine de personnes autour du repas dansant « année 80 » cuisiné par Laura et animé par DJ Guillaume Genillier. Très bonne ambiance.

Fête de la musique 24 juin 2023

La fête de la musique animée par le groupe « les Torses Nus » a réuni plus de 100 personnes, avec une buvette et une restauration rapide tenues par les membres du Comité des Fêtes dans la bonne humeur et toujours avec le sourire.

Marché artisanal et vide-grenier 2 juillet 2023

Cette année, nous avons eu encore plus de participation, en effet plus de 50 exposants pour le vide grenier, et plus de 30 artisans. C'était une très belle journée, toujours avec la bonne humeur, et le sourire.

Sermentizon en fête, 2 et 3 septembre 2023

Samedi 2 Septembre : A partir de 17h, marché artisanal et ses 22 exposants ont dévoilés de superbes créations, et les manèges, structure gonflable, churros, pêche aux canards, ont fait la joie des petits et grands.

A partir de 19h00, la restauration a commencé avec « King Poulet », ensuite « Labandanou » est arrivé pour animer la soirée et la retraite aux flambeaux, avec les enfants du village.

Dimanche 3 Septembre : A partir de 12h, le « Repas Bison » préparé par « Jo Broche » et son équipe a été une très belle découverte pour tous. A partir de 15h, un concert avec Chris Evans « Hymne à Johnny Halliday » et le « Le jukebox Vintage » - Très belle Fête sur 2 jours appréciés par tous les participants.

Bourse aux jouets et vêtements 3 décembre 2023

Pour la deuxième année consécutive, le bilan est positif. Tous les exposants étaient satisfaits ; les membres du Comité des Fêtes toujours présents et actifs qui avaient préparé de bons gâteaux maison, les crêpes d'Alban, et notre traditionnel vin chaud. Le Comité des Fêtes vous remercie de votre participation à nos diverses manifestations, et nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année 2024.

2024 s'est ouvert avec l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui a élaboré un nouveau calendrier et procédé au renouvellement de son bureau :

Présidente : Sandrine Pheulpin, vice présidente : Paulette Bertin, trésorière : Marie Novais, vice trésorière : Véronique Bonnel, secrétaire : Catherine Jacob, secrétaire adjointe : Catherine Chadeyras

Manifestations prévues pour l'année 2024, où nous vous attendons nombreux.

- **Dès le 2 mars** : Repas dansant « Année 80/2000 », le repas est préparé par « Laura Trucks » et soirée animée par « Disco Mobile ANTARES », réservation auprès des membres du Comité des Fêtes.
- Fête de la Musique le samedi 22 Juin
- Marché Artisanal Vide- grenier 7 Juillet 2024
- Sermentizon en Fête le 31 Août 1 Septembre 2024
- Bourse aux jouets et vêtements 1 Décembre 2024

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une belle année 2024 remplie de petits et grands bonheurs, ainsi qu'une excellente santé.

Amicale Laïque

Le dernier dimanche d'octobre, s'est déroulée la traditionnelle tripe du Pialoux. Cette manifestation désormais plus que cinquantenaire, a réuni les nombreux amateurs de cette recette considérée comme étant l'une des meilleures d'Auvergne.

Innovant cette année avec la mise en place d'un service de vente à emporter, elle a permis aux bénévoles de récolter les fonds qui ont donné la possibilité aux écoliers de se rendre à la cité de l'espace de Toulouse. D'autres projets, comme une escapade à la neige et une sortie pour l'école maternelle seront partiellement financées par le bénéfice réalisé lors de ce repas.

Société de Chasse de Sermentizon

La saison de chasse arrivant à son terme (fermeture officielle le 29 février), la quarantaine de membres de la société de chasse de Sermentizon vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

De plus, nous avons le plaisir de vous inviter au traditionnel banquet de fin de saison qui se tiendra le dimanche 7 avril 2024 à midi, à la salle des fêtes. Pour celles et ceux qui sont intéressés par la dégustation de gibier, merci de vous faire inscrire auprès des chasseurs proches de chez vous.

Culture et Patrimoine à Sermentizon

L'association CEPS (Culture Et Patrimoine à Sermentizon) vient de boucler une douzième année d'activité autour du patrimoine de Sermentizon ! En 2023, les adhérents (un quarantaine) se sont retrouvés régulièrement pour des chantiers de restauration ou d'entretien du petit patrimoine de la commune, pour améliorer le fleurissement des espaces publics, pour l'organisation de spectacles ou de concerts ou encore à Aulteribe comme partenaires d'animations diverses.



C'est toujours dans un esprit amical et dans la joie que se déroulent ces activités pour lesquelles chacun contribue selon ses talents.

La plupart des adhérents est retraitée, ce qui permet de conduire les chantiers en journée mais rend difficile la participation des plus jeunes qui sont au travail.



Nous souhaitons malgré cela inviter les personnes de tous âges, motivés pour promouvoir leur commune et contribuer à la mettre en valeur à nous rejoindre. Des activités plus adaptées à leurs contraintes peuvent être organisées et permettre la participation de tous à cet objectif commun.



Parmi les réalisations de 2023, nous pouvons citer le fleurissement du bourg, la restauration du toit du four de Coulaud, une participation aux animations « Monuments, jeu d'enfants » d'Aulteribe, le spectacle de théâtre d'octobre, le concert de juillet et l'exposition de photos à Aulteribe. Nous avons encore de nombreux projets de restauration documentaire ou de patrimoine bâti, de voyages et d'animations diverses.



Nous invitons toute personne intéressée à nous contacter :

Christiane et Yves Champilou 04 73 53 01 33

Raymonde et Jean-Pierre Marquet : 04 73 53 15 93

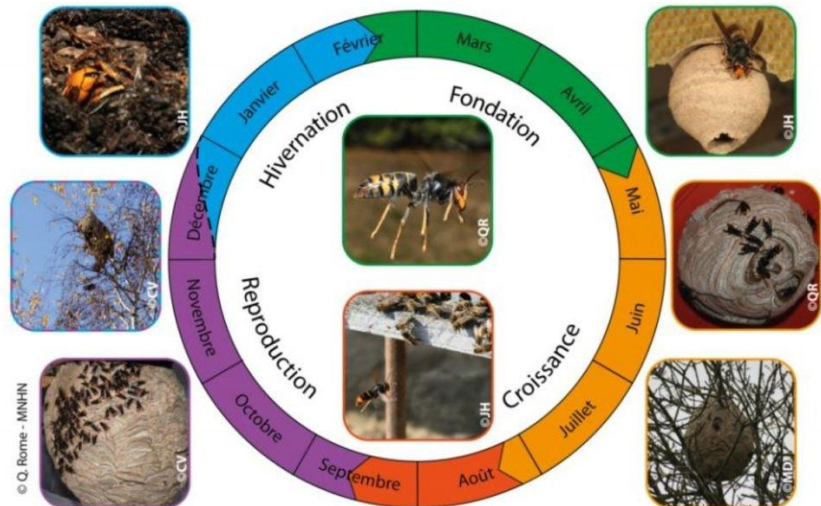
Nicole Barry : 04 73 69 75 29

Frelon asiatique

Pour le Puy-de-Dôme 344 nids de Frelons asiatiques ont été déclarés sur le site « Frelons Asiatiques Auvergne Rhône Alpes » dont 253 détruits. Sur la commune de Sermentizon, c'est 15 nids qui ont été découverts dont 10 détruits.

Les ruchers ont été fortement impactés avec la disparition de nombreuses colonies d'abeilles. Il est donc important de placer des pièges **au printemps dès le mois de février** lorsque la température atteint 12° mais aussi à l'automne jusqu'à début décembre selon la température pour réduire le nombre de nids de frelon asiatiques.

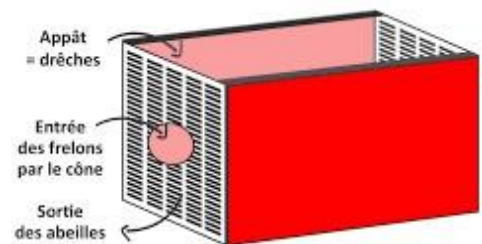
Pour mieux comprendre leur mode de vie, voici ci-contre le cycle biologique du frelon asiatique.



Cycle biologique de *Vespa velutina* en France. Les couleurs de contour des photos correspondent à celles des différentes périodes du cycle (d'après Rome *et al.*, 2013 ; photos : JH = J. Haxaire, MD = M. Duret, QR = Q. Rome, CV = C. Villemant).

Au printemps, le frelon asiatique va rechercher une **nourriture sucrée**. Pour le piégeage, on peut préparer un **mélange maison** (1/3 bière - 1/3 vin blanc - 1/3 sirop). L'alcool va permettre de limiter le piégeage des abeilles même s'il convient de **garder à l'esprit qu'il n'existe pas d'attractif véritablement sélectif** à ce jour.

Il existe différents types de pièges qui peuvent être **achetés** dans le commerce comme des pièges de type nasses.



Il est également possible de les **fabriquer soi-même**, avec une bouteille en plastique. Cependant, **il est crucial de bien vérifier que le système permet aux autres insectes** (guêpes, abeilles, mouches...) de ressortir. Il est conseillé de le doter d'**orifices de 5 mm** permettant aux petits insectes non ciblés (guêpes, abeilles...) de s'échapper et d'un trou d'entrée suffisamment large pour laisser passer le frelon asiatique.



Mais **ne pas laver le piège** ! Quand un frelon est piégé, il libère des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Il est même conseillé de laisser des frelons morts dans le piège, le plus difficile étant de piéger le premier frelon !

N'hésitez pas à demander conseil auprès de la mairie et de signaler la présence de frelons asiatiques ou de nids près de chez vous.

Attention, les nids primaires sont très difficiles à voir et sont très souvent installés dans un garage, sous un toit et même dans une haie à proximité des habitations.



Sur cette photo prise à Sermentizon, les frelons asiatiques se sont installés dans un nichoir à oiseaux

Violence et violentomètre

Parce que rien n'excuse la violence quelle qu'elle soit.....

..... n'attendez pas qu'il soit trop tard !!

La persistance des violences intrafamiliales et conjugales bafoue les droits et la dignité des personnes et constitue le premier obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Personne n'est à l'abri de ce type de violences !

Elle sévit dans toutes les catégories sociales, économiques et culturelle, en milieu urbain comme en milieu rural et quel que soit le contexte éducatif ou religieux.

Pour réduire le nombre de féminicides et lutter contre les violences intrafamiliales, l'association des Maires Ruraux de France sous patronage de l'état, a mis en place un nouveau dispositif de lutte contre les violences : l'ERRE (Elu Rural Relais de l'Egalité)

A Sermentizon, le conseil municipal a désigné une élue pour être la référente de ce dispositif. Elle a pour mission d'écouter, d'accompagner et d'orienter les personnes qui sont confrontées à des situations de violences, tout en étant tenue au secret absolu ! Une adresse mail, consultable uniquement par la référente et le maire, est désormais à votre disposition.

Adresse mail Mairie : erre.sermentizon@gmail.com

Atelier

Sommeil & seniors

Tout ce qu'il faut savoir !



Animé par le Dr Elsa CHAPOT
(Médecin coordonnateur des Centres départementaux de santé)

et son équipe

Le 15 février 2024
De 10 h à 12 h
au CLIC de THIERS
2 bis rue du Torpilleur
Sirocco



Inscription obligatoire au 04 73 51 64 85



Ta relation est saine quand il...

PROFITE

Il y a de la violence quand il...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE LAIDE

Tu es en danger quand il...

1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	
2	Accepte tes amies, amis et ta famille	
3	A confiance en toi	
4	Est content quand tu te sens épanoui	
5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
6	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
7	Rabaisse tes opinions et tes projets	
8	Se moque de toi en public	
9	Est jaloux et possessif en permanence	
10	Te manipule	
11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
12	Fouille tes textos, mails, applis	
13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	
14	T'isole de ta famille et de tes proches	
15	T'oblige à regarder des films pornos	
16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	
17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
18	Menace de se suicider à cause de toi	
19	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
20	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
21	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
22	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
23	Te menace avec une arme	
24		

Informations pratiques

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Renseignements, Conseil,
Demandes d'aides

3919 Violences femmes infos -
(anonyme)

24h/24 et 7j/7 gratuit

119 Prévention et protection des
enfants

24h/24 et 7j/7 gratuit

116006 Numéro National d'entraide
aux victimes

24h/24 et 7j/7 gratuit

08 00 05 95 95 SOS Viol
informations

**A Courpière - Locaux sociaux (à
côté de la bibliothèque)**

EFS (Espace France Services) : 04 15
80 00 12 Ouverture : mardi de
9h/12h30, mercredi 9h/12h30 et
14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi
9h/12h30 et 14h/17h et samedi
9h/12h30

MISSION LOCALE : Tous les
lundis avec ou sans rendez-
vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80
86 86. accueil@mission-locale-
thiers.com

ASSISTANTES SOCIALES :
Maison des solidarités à Thiers 04 73
80 86 40 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**SOLIHA (Améliorer l'habitat
ancien - subventions aux
propriétaires) -** Sur RDV - les
1ers mardi du mois de 10h à
12h - les 3èmes mardis du mois
de 10h à 12h
[https://tinyurl.com/soliha-pig-
courpiere](https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere). Ou par téléphone au
: 04 51 00 91 11.

PASSERELLE : permanences
les jeudis de 8h30 à 17h
uniquement sur rendez-vous.
Contact : Sébastien
BERROYER au 07 54 35 42 66
ou par mail à
sebastien@passerelle-thiers.fr

CPAM : Permanences les
mardis matins et jeudis après-
midi uniquement sur RDV au
3646 ou via le compte
AMELI. Proposition de visio
avec la CPAM : mardis et
jeudis de 9h à 11h, mercredis
de 9h à 11h et de 14h à 16h,
vendredis de 9h à 11h et 14h à
16h.

CAF : Permanence tous les
mercredis de 9h à 12h et de
13h30 à 15h30. Uniquement sur
rendez-vous sur Caf.fr/Ma
Caf.

**SERVICE SOCIAL DE LA
CPAM :** sur RDV au 3646

**CONCILIATEUR DE
JUSTICE :** en mairie de
Courpière, les 1er et 3ème
mercredis du mois de 14h30 à
17h - sur rendez-vous
uniquement au 06 07 82 90 83
ouguy.delsescaux@conciliateur
dejustice.fr



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Mairie 63120 Sermentizon

Adresse mail :
bibliothequesermentizon@orange.fr

Téléphone : chez Gilles et Christine
Vayssière : 04 73 94 40 65

Courrier à déposer à la Mairie

Agenda mairie

26 janvier - Réunion de conseil
27 janvier - Vœux du maire
04 février - Permanence mairie
1^{er} mars - Réunion de conseil
03 mars - Permanence mairie
24 mars - Commémoration
07 avril - Permanence mairie
12 avril - Réunion de conseil
05 mai - Permanence mairie
12 mai - Commémoration
17 mai - Réunion de conseil
02 juin - Permanence mairie
09 juin - Elections
européennes
14 juin - Réunion de conseil

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois (sauf en août) de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.